

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

Date de la convocation : 10 avril 2026	<i>L'an deux mille vingt-six le seize avril à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Alain DURIS</i>
Nombre de conseillers en exercice : 15	<i><u>Étaient présents</u> : M. Alain DURIS, Maire, M. Bruno GRANCOING, Mme Sandrine COULON, M. Éric BOULESTEIX, Mme Aurélie GAUMER, Adjoint, Mme Mariel HARTWICH, M. Yann RUFFEL, ~~Mme Jessica GATTE~~, M. Thomas PEYROT, Mme Odile NICOLARDOT, Mme Sabrina FREDON, ~~M. Arnaud CRESSERON~~, Mme Michèle COSSU, Mme Sylvie GERMOND, M. Julien GUYOT Conseillers municipaux.</i>
Quorum : 8	
Nombre de conseillers présents : 13	<i><u>Étaient absents</u> : M Arnaud CRESSERON, Mme Jessica GATTE <u>Ont donné pouvoir</u> : M. Arnaud CRESSERON donne pouvoir à M. Éric BOULESTEIX</i>
	<i>Secrétaire de séance : M. Éric BOULESTEIX</i>

Objet de la délibération : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Numéro de la délibération : 017 2026

Dans le cadre du vote des budgets primitifs 2026, et afin de préciser le budget principal, M. le Maire soumet au Conseil Municipal la liste des associations bénéficiaires de subventions et les montants correspondants ;

NOM DE L'ASSOCIATIONS	MONTANT SUB-VENTION
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	650.00
ACCA	300.00
APE DES PETITS SAVANTS	200.00
ATELIER LA BELLEMENIE	50.00
BADM IN AUVENT	200.00
COMITE DES FETES SAINT-AUVENT	1600.00
DDEN	100.00
FNATH	100.00
FOOTBALL CLUB	1000.00
GAULLE LAURENTAISE	100.00
GYMNASTIQUE ET RENCONTRE ST LAURENT	150.00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ST AUVENT-ST CYR	150.00
L'ABEILLE AUVENTAISE	200.00
LA SANDARELA	500.00
LA LIGUE CONTRE LE CANCERS	100.00
MAISON DE PAYS	1500.00
NOTRE DAME DE LA PAIX	100.00
PUPILLE AEPAPE	20.00
RESTOS DU CŒUR	200.00
RETRAITES DU CANTON	100.00
SCC LAURENTAIS	100.00



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	200.00
SHAKE YOUR SOUL	150.00
SOLEIL DE L'AGE D'OR (MAISON DE RETRAITE)	100.00
TAEKWONDO	200.00
TRAIL VIA AGRIPPA	400.00
UNA OUEST LIMOUSIN	150.00
USEP	1000.00
TOTAL	9620.00

Soit un total de 9 620.00 € imputé au compte 65748.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la liste des associations exposée ci-dessus, ainsi que le montant de la subvention accordée à chacune.
- **de préciser** que cette dépense totale de 9 620.00 € sera imputée au compte 65748 du budget principal.

Résultat du vote : Unanimité :

Le secrétaire de séance,

M. Éric BOULESTEIX

Le Maire,

M. Alain DURIS



Acte rendu exécutoire après transmission en
préfecture et publication le 17 avril 2026
Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,